

CONDITIONS GÉNÉRALES

Réservation

- Inscription et paiement obligatoires par versement avec une preuve de paiement, par débit à distance de la carte de crédit ou directement à la réception de l'office du tourisme.
- Aucun départ et aucune prestation ne seront tolérés sans paiement à l'avance.
- Pas de nombre minimum de participants requis.
- La navette de Nendaz à Veysonnaz n'est pas tenue d'attendre les retardataires.
- Les prix du forfait sont confirmés à la conclusion du contrat. Les prix s'entendent par personne, en franc suisse, en dortoir, TVA et taxe de séjour comprises.
- Les frais bancaires ou de cartes de crédit sont à la charge du client.
- Le paiement total de la réservation doit être effectué au plus tard 30 jours avant le départ. Si la réservation est faite plus tard, le paiement doit être fait de suite.

Annulation

Par le client

- En cas de mauvais temps, seuls les participants décident du maintien ou de l'annulation du tour.
- En cas de maladie ou d'une incapacité à effectuer le tour, le client informe l'organisateur au minimum 48h à l'avance et est tenu de transmettre un certificat valide pour être remboursé.
- Si une annulation intervient lors du tour, le client prend contact avec les cabanes réservées et avec l'organisateur.

Frais d'annulation

- En cas d'annulation avant le départ, les frais suivants sont perçus : 10% jusqu'à 2 jours avant le départ, 50% 1 jour avant le départ, 100% le jour du départ.
- En cas de fermeture imprévue d'une ou de plusieurs cabanes, le montant correspondant à la nuitée en pension complète est remboursé.

Changement de la réservation

- Toute modification doit être annoncée au plus tard 48h avant le départ à l'organisateur.
- Les modifications de dates sont possibles selon les disponibilités des hébergeurs.
- En cas d'absence du client le jour du départ, aucun remboursement ne sera versé et le tour ne pourra pas être remplacé.

Assurance

Chaque participant doit être au bénéfice de sa propre assurance. Elle n'est pas comprise dans le prix du forfait.

Responsabilité

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage ou vol durant le séjour.

Cette randonnée nécessite une bonne condition physique, une pratique régulière des randonnées en montagne et un équipement adéquat.

Chaque participant est tenu de se renseigner de la météo et des conditions avant son départ.